



**LE DOMAINE DE SUSCINIO**  
COMMUNE DE SARZEAU

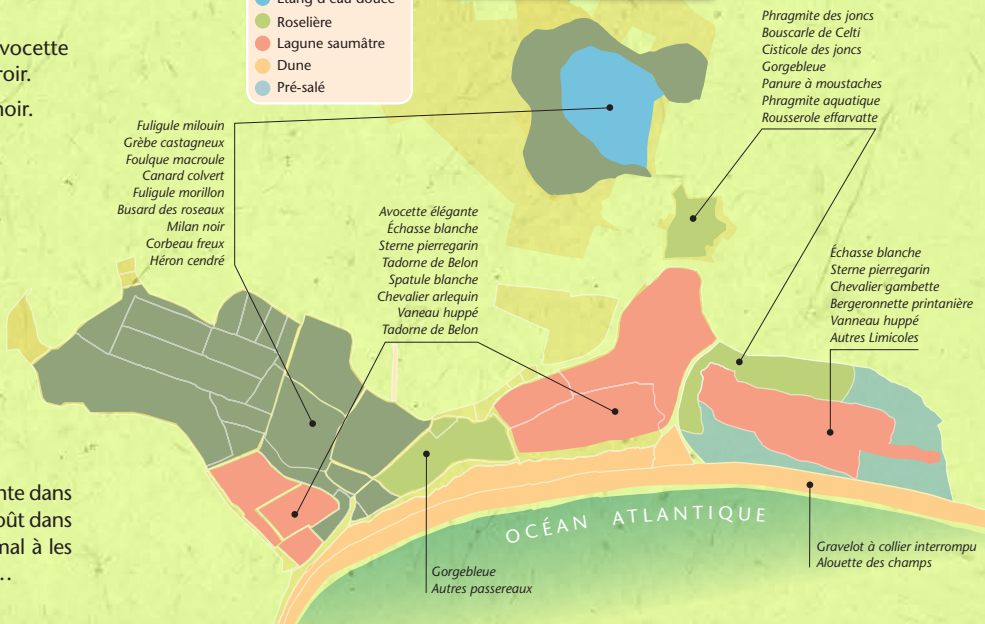
# Un site d'importance majeure pour les oiseaux

Buissons, roselières, étangs, lagunes, mares, saulaies, prés salés, tourbières, prairies humides... autant de milieux, de nourritures, d'habitats diversifiés pour les oiseaux. Suscínio est un site utilisé comme :

- Aire de d'alimentation et de repos pour les canards et les limicoles (Limicole vient du latin limus qui signifie "limon", "boue" ; ces espèces consomment des petits invertébrés vivant dans la vase).
- Aire de reproduction pour l'Echasse blanche, l'Avocette élégante, l'Aigrette garzette et le Gorgebleue à miroir.
- Zone de chasse pour les rapaces comme le Milan noir.
- Zone de migration pour le Phragmite aquatique.



- Marais d'eau douce
- Étang d'eau douce
- Roselière
- Lagune saumâtre
- Dune
- Pré-salé



*Phragmite aquatique*  
 Ce petit oiseau de quelques grammes réussit à exploiter d'aller de l'Europe de l'est jusqu'en Afrique.

La façade atlantique de la France est une étape importante dans cette migration. Ils seront donc de passage au mois d'août dans nos roselières. Très discrets, vous aurez beaucoup de mal à les apercevoir. Sachez simplement qu'ils sont sûrement là...





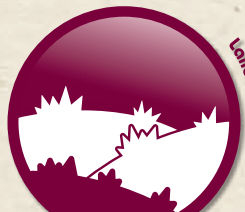
Zones humides



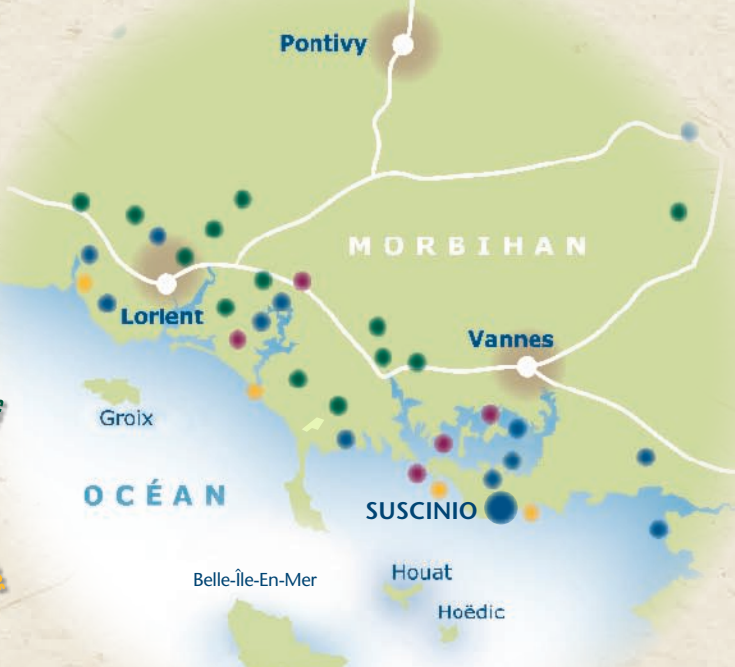
Massifs forestiers



Dunes



Landes



Visites gratuites du marais dans le cadre du programme "Côtes et Nature". Pour plus d'informations : [www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr) et Château de Suscinio : 02 97 41 91 91



Conseil général du Morbihan  
Direction de l'eau et de l'aménagement de l'espace  
Service des Espaces Naturels et de la Randonnée  
10, rue de Saint-Tropez - 56009 Vannes Cedex  
[environnement@cg56.fr](mailto:environnement@cg56.fr)

## Un peu d'histoire

Le premier manoir de Suscinio est édifié au 13<sup>e</sup> siècle par le duc Jean Ier sur une petite élévation située en plein cœur des marais et occupée par des moines bénédictins. Le site recèle en effet des atouts pour l'installation d'un château. Les étangs de Calzac et du Gouarch sont aménagés pour la pêche entre 1237 et 1286. Par ailleurs, la forêt alentour fournissant du bois d'œuvre et de chauffage constitue un territoire de chasse. Plus tard, à la fin du Moyen Age, le château est ceint de hauts murs renfermant des jardins et vergers. Les marais salants situés au sud du château sont attestés dès l'époque moderne et fonctionneront jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Le département du Morbihan se rend propriétaire du château en 1965. L'acquisition des terrains alentour au titre des espaces naturels sensibles est alors amorcée, la commune de Sarzeau conservant la gestion de la dune.